ANNEXE 25

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont **Monsieur Jeroen VAN ONGEVAL demeurant Rue Moulin Duquesne Bassil 22 à 7830 SILLY et Madame Athina ASSELMAN demeurant Rue Moulin Duquesne Bassil 22 à 7830 SILLY**.

Le terrain concerné est situé **Rue Moulin Duquesne, 16 à 7830 Bassilly et cadastré division 3, section A n°608A**.

Le projet est de type : **Construction d'une habitation unifamiliale**, et présente les caractéristiques suivantes :

Écart au GCU :

A.5.2.3.2.4.a. Toiture des constructions - généralités : Les bas de versants seront d'aplomb aux façades.

Le dossier peut être consulté SUR RENDEZ-VOUS du lundi au jeudi de 9h à 12h ainsi que le mercredi de 14h à 16h à l'adresse suivante : SILLY, Service Urbanisme, Place Communale(Silly) 18, (rue St-Pierre, 2) à 7830 SILLY :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme, téléphone : 068/25.05.02 et 068/27.05.61, mail : urbanisme@silly.be, dont le bureau se trouve rue St-Pierre, 2 à 7830 à SILLY (1er étage).

L'affichage a lieu du 09 novembre 2026 au 30 novembre 2026
Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16 novembre 2026 au 30 novembre 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : SILLY, Place Communale(Silly) 18 à 7830 Silly ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@silly.be